

Protocole éditorial de la *Chambre claire*



Nous demandons à nos collaborateurs et collaboratrices de bien lire le protocole éditorial avant de nous faire parvenir leurs textes, en format .doc ou .docx, à l'adresse suivante : chambreclaire.info@gmail.com

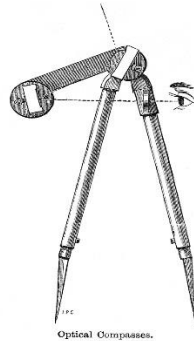
Nous les prions d'inscrire, sur la première page du texte, le titre de leur article, leur prénom et leur nom, leur courriel ainsi que le nom de l'institution ou de l'organisme auquel ils ou elles sont rattachés.

Il s'agit de joindre aussi à leur texte une courte notice biobibliographique et, si possible, un portrait.

Textes

- Les **textes de réflexion** (max. 5000 mots), prenant la forme d'articles, d'essais et d'autres formes textuelles, visent à approfondir les questions soulevées par l'essai littéraire. Qu'est-ce que l'essai littéraire? Quelles en sont les origines et les caractéristiques formelles et thématiques? Comment est-il pratiqué particulièrement dans une œuvre? Comment s'exposent, dans cette œuvre, ses rapports à la littérature, à l'art, à la création?
- Les **recensions** (max. 1500 mots) exposent l'essentiel de l'argumentaire d'un ouvrage portant sur l'essai en littérature ou d'un essai d'écrivain en tentant de faire ressortir ses particularités.
- Les **notes de lecture** (max. 1500 mots) présentent une réflexion plus libre à partir d'une monographie portant sur l'essai ou d'un essai d'écrivain. Elles visent la réflexion ou la critique en touchant certaines dimensions spécifiques de ces œuvres ou certaines interrogations soulevées par ces œuvres.
- Les **entretiens** (max. 2000 mots) représentent la possibilité d'approfondir directement, à l'occasion d'un échange, les questions relevant de la pratique de l'essai avec des essayistes.
- Les **essais de création** (max. 5000 mots) cherchent à mettre en œuvre et à expérimenter l'art de l'essai en tant qu'art littéraire.

Recommandations générales



Titres et sous-titres

Les titres et sous-titres doivent être mis en gras.

Typographie

Italique : mots de langue étrangère (autre que le français), inventions langagières, expressions ou concepts ayant une référence précise, citations longues, titres des œuvres citées.

Gras : titres et sous-titres.

Soulignement : Ne pas utiliser.

Citations

Utiliser les guillemets français. N'utiliser les guillemets anglais qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets.

Ne pas dédoubler le point final : le mettre à l'intérieur des guillemets de la citation, s'il y a lieu, ou à l'extérieur des parenthèses de la référence (pas aux deux endroits).

Citations courtes (1, 2 ou 3 lignes) : Placer entre guillemets français dans le corps du texte.

Citations longues (4 lignes et plus) : Ne pas utiliser les guillemets et les isoler dans un paragraphe séparé, avec un retrait à gauche (1 cm pour tout le bloc du texte), mis en italique.

Image : William Ford Stanley, *Optical Compasses (1888)*, dans *Drawing Machines*, [en ligne]. <https://drawingmachines.org/post.php?id=130> (Page consultée le 13 août 2015).

Images

Les images doivent être envoyées en fichier joint avec le texte, de même qu'insérées dans le texte.

Extensions autorisées : png, gif, jpg, jpeg.

Fournir la source pour toutes les images et illustrations. Le collaborateur ou la collaboratrice doit s'assurer que le contenu soit de leur propre cru et original ou, à défaut, que les droits d'utilisation appropriés auront été obtenus ou respectés.

Vidéos, sons et autres hyperliens

Les collaborateurs et collaboratrices sont responsables de l'hébergement du contenu accessible par hyperlien dans le texte. Ils doivent s'assurer de la durabilité du lien.

La source doit être clairement donnée. Le collaborateur ou la collaboratrice doit s'assurer que le contenu soit de leur propre cru et original ou, à défaut, que les droits d'utilisation appropriés auront été obtenus ou respectés.

Références

Notes bibliographiques en fin de page

L'appel de note est en chiffre arabe, placé entre parenthèses dans le corps du texte, et précède les guillemets et toute ponctuation.

Le même chiffre arabe que celui de l'appel de note sera utilisé suivi d'un point pour introduire la note bibliographique qui lui est associée.

Les notes, systématiquement placées en fin page, peuvent également être employées afin d'apporter des précisions supplémentaires ou pour indiquer une référence complémentaire.

Respecter les règles d'usage du français dans les notes bibliographiques, particulièrement les abréviations : p., t., vol., n°, chap., fig., éd., dir., *al.*

1) Ouvrage

NOM, Prénom, *Titre de l'ouvrage* (tome), Ville, Éditeur, Année.

2) Ouvrage collectif (deux auteurs ou plus)

NOM, Prénom et Prénom NOM, *Titre de l'ouvrage*, Ville, Éditeur, Année.

3) Partie d'un ouvrage

NOM, Prénom, « Titre de la partie », dans *Titre de l'ouvrage*, Ville, Éditeur, Année, Page(s).

4) Article dans un périodique

NOM, Prénom, « Titre de l'article », dans *Titre de la revue ou de l'ouvrage*, vol., n^o, (NOM, prénom du directeur (dir.)), *titre du dossier*, Année, Pages.

5) Site web

NOM, Prénom, « Titre de l'article ou de la section du site web », dans *Titre du site*, date de publication (si disponible), [en ligne]. Url (Page consultée le...).

6) Thèse de doctorat ou mémoire de maîtrise

NOM, Prénom, *Titre*, thèse ou mémoire, Université, Année, Page(s).



Nous remercions la revue Tangence, la revue Contre-Jour, Le Crachoir de Flaubert et Fabula, ainsi que Les Presses de l'Université du Québec, pour les lignes directrices de leur protocole éditorial qui ont inspiré notre propre modèle.

Copyright © 2015 Chambre claire